



Assemblée générale

Distr. : générale
22 juillet 2010
Français
Original : anglais, français, russe,
espagnol

Soixante-cinquième session

Point 99 k) de l'ordre du jour provisoire*

Désarmement général et complet

Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est présenté en application de la résolution 63/70 dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations contenues dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et les nouvelles possibilités de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Il contient des informations émanant des États Membres, d'organisations internationales et régionales, d'organisations non gouvernementales et d'institutions scolaires et universitaires portant sur l'application des 34 recommandations de cette étude.

* A/65/150.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Application des recommandations par les États Membres	4
A. Réponses reçues des États Membres	4
Burkina Faso	4
Japon	4
Mexique	6
Espagne	6
Ukraine	8
B. Première Commission	8
C. Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010	9
III. Application des recommandations par les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales et régionales	9
A. Bureau des affaires de désarmement	9
B. Département de l'information	11
C. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	12
D. Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes	13
E. Agence internationale de l'énergie atomique	14
F. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	15
G. Organisation des États américains	17
H. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	18
I. Université des Nations Unies	18
IV. Mise en œuvre des recommandations par la société civile et les organisations non gouvernementales	19
A. Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire	19
B. Ban All Nukes Generation: European Youth Network for Nuclear Disarmament	19
C. Campaign for Nuclear Disarmament	19
D. Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires	20
E. Daisy Alliance	20
F. Université d'Ehime	20
G. Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire	21

H.	James Martin Center for Non-proliferation Studies	21
I.	Nuclear Age Peace Foundation	23
J.	Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement.	23
K.	Peace Boat	24
L.	Peace Foundation	25
M.	Médecins pour la survie mondiale	25
N.	Project Ploughshares.	26
O.	Religions pour la paix.	26
P.	Centre russe d'études politiques	27
Q.	Saskatoon Peace Coalition	27
R.	Soka Gakkai International	27
S.	Toronto Hiroshima Day Coalition	28
T.	Women's International League for Peace and Freedom	28
V.	Conclusions	28

I. Introduction

1. Au paragraphe 2 du dispositif de sa résolution 63/70, intitulée « Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations et les nouvelles possibilités de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et de le lui présenter à sa soixante-cinquième session. La recommandation 32 de cette étude encourageait le Secrétaire général à établir sur une base biennale un rapport de même nature.

2. La recommandation 31 de l'étude encourageait, entre autres choses, les États Membres à informer le Département des affaires de désarmement des mesures prises en application des recommandations formulées dans l'étude.

3. Le présent rapport contient des informations compilées par le Secrétaire général au sujet de l'application des recommandations de l'étude par les États Membres, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, régionales et non gouvernementales (ONG). Sa lecture doit s'accompagner de celle des 34 recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation (A/57/124). Sur la base des informations reçues, des activités associées aux recommandations 1 à 8, 12 à 14, 17 à 26, 29 à 31 et 33 de l'étude ont été mises en place au cours de la période considérée dans le rapport. Conformément aux directives de l'Organisation des Nations Unies sur la limitation de la documentation, les informations figurant dans le présent rapport ainsi que d'autres documents supplémentaires sont disponibles sur le site Web de l'éducation en matière de désarmement à l'adresse www.un.org/disarmament/education/index.html.

II. Application des recommandations par les États Membres

A. Réponses reçues des États Membres

Burkina Faso

[Original : français]
[10 juin 2010]

Au Burkina Faso, l'introduction de l'instruction civique et morale dans le système éducatif permet d'inculquer aux jeunes les idéaux de paix en vue de la construction d'un monde sécurisé, exempt d'armement.

Le théâtre peut être également utilisé dans les milieux des jeunes comme vecteur de diffusion de message de paix et de coexistence pacifique.

Japon

[Original : anglais]
[7 juin 2010]

Étant le seul pays à avoir connu les dévastations de la bombe atomique, le Japon s'attache à faire en sorte que les tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki ne

soient jamais oubliées. C'est pourquoi le Japon accorde la plus haute importance à l'éducation en matière désarmement et de non-prolifération, en particulier à l'intention des jeunes générations. On trouvera décrites ci-après les activités du Japon dans ce domaine.

1. Programme de bourses des Nations Unies en matière de désarmement

Depuis 1983, plus de 700 personnes ont été invitées au Japon, notamment dans les villes d'Hiroshima et de Nagasaki, pour participer aux programmes de bourses des Nations Unies en matière de désarmement.

2. Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement

Depuis 1989, le Japon organise chaque année une Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement dans l'une des villes du pays, donnant ainsi l'occasion à d'éminents experts en désarmement du monde entier de participer à des débats utiles.

3. Présentation de documents de travail et déclarations

Le Japon a présenté des documents de travail et des déclarations sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération devant la Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010 ainsi que son Comité préparatoire.

4. Documents du Ministère des affaires étrangères

Le Japon a publié et mis à jour un livre qui fournit des informations utiles sur le désarmement et la non-prolifération en japonais et en anglais. Il a également fait paraître une brochure décrivant brièvement les efforts du Japon.

5. Conférences d'experts du désarmement

Le Japon a invité des experts du désarmement étrangers à donner des conférences au Japon.

6. Séminaire sur le désarmement et la non-prolifération

En marge des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire, le Japon a accueilli des séminaires sur la transmission des expériences de dévastation nucléaire aux jeunes générations (deuxième session) ainsi que sur les moyens pratiques et les outils de sensibilisation du grand public (troisième session).

7. Utilisation de la culture populaire et de supports visuels

Des mangas et des livres d'images liés à l'expérience des bombes atomiques ont été distribués aux participants au cours des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire.

8. Efforts de paix et éducation pour la paix

Le Japon a soutenu à diverses occasions les efforts de gouvernements locaux et d'organisations non gouvernementales en vue d'organiser des expositions sur le thème des bombes atomiques à l'étranger. Le Japon a lui-même organisé de telles expositions à l'étranger.

Mexique

[Original : espagnol]
[25 mai 2010]

Le Mexique estime que l'éducation est un instrument fondamental pour promouvoir et consolider les objectifs du désarmement et de la non-prolifération, étant entendu que la résolution a pour objectif de signaler le besoin d'élargir et d'améliorer l'éducation et la formation des États parties en la matière en vue de promouvoir la sécurité internationale et de stimuler leur développement économique.

Dans cette optique, des institutions comme le Ministère de la défense nationale et le Ministère de la marine ont intégré aux programmes d'étude des chefs et des officiers des thèmes relatifs au désarmement et à la non-prolifération. Ces derniers influencent la doctrine militaire mexicaine, qui considère les principes de non-intervention et de non-recours à la menace de l'usage de la force comme des bases fondamentales pour l'exécution des plans de défense nationale, ces derniers excluant l'acquisition d'armes de destruction massive comme des moyens nécessaires pour garantir la défense extérieure du Mexique.

Par ailleurs, dans le contexte civil, l'enseignement de la position du Mexique en faveur du désarmement est une constante du système national d'éducation. Divers établissements d'éducation, essentiellement universitaire, ont participé à l'organisation d'événements destinés à sensibiliser la communauté étudiante et universitaire à l'importance de la promotion du désarmement et de la non-prolifération pour la préservation de la paix et la sécurité internationales.

Par ailleurs, la Chancellerie a encouragé la participation d'organisations de la société civile à des événements de promotion du désarmement, notamment la 62^e Conférence annuelle du Département de l'information des Nations Unies pour les organisations non gouvernementales intitulée « Pour la paix et le développement : désarmons maintenant! », en septembre 2009, qui a eu un fort impact dans le cadre des activités de promotion sur ce thème.

Espagne

[Original : espagnol]
[5 mai 2010]

En ce qui concerne l'Espagne, et en nous limitant exclusivement au domaine de la formation dispensée par le Ministère de la défense, l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération est présente à tous les niveaux de l'enseignement (formation, perfectionnement et hautes études de défense) dans le cadre des programmes d'études liées à la stratégie, à la sécurité et à la défense. De

ce fait, les officiers des forces armées sont bien informés et conscients de toutes ces questions.

En outre, le Ministère de la défense a une responsabilité importante dans la transmission de ces valeurs au reste de la société. Ce n'est pas sans raison que l'article 31 de la loi organique 5/2005, du 17 novembre 2005, relative à la défense nationale, dispose que le Ministère de la Défense doit promouvoir le développement d'une culture de la défense afin que la société espagnole connaisse, valorise et s'identifie à son histoire ainsi qu'à l'effort solidaire et effectif moyennant lequel les Forces Armées sauvegardent les intérêts nationaux.

Dans la continuité de ce qui précède, et en ce qui concerne l'élaboration de la politique de défense nationale et la coopération du Ministère de la défense avec d'autres organismes, la Directive de défense nationale 1/2008 dispose qu'il convient : « d'encourager et de promouvoir la culture de la sécurité et de la défense dans la société, de favoriser une meilleure connaissance du rôle que notre constitution octroie aux Forces Armées et de promouvoir le soutien le plus large possible des citoyens en faveur de leurs armées ».

Le désarmement et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive font partie des orientations fondamentales en matière de défense. Celles-ci sont demeurées constantes ces dernières décennies et constituent des éléments clés de la politique extérieure espagnole. De ce fait, le désarmement et la non-prolifération sont des questions qui font partie de la culture de la sécurité et de la défense mentionnée plus haut.

Dans ce cadre de promotion d'une culture générale de défense, il convient de signaler que le personnel de l'administration espagnole (notamment des Ministères des affaires étrangères et de la coopération, de la défense, de l'intérieur, de l'industrie, du tourisme et du commerce, de l'équipement, ...) participe fréquemment à des séminaires, des conférences ou des programmes d'études de troisième cycle où il est question de désarmement et de non-prolifération.

Les initiatives de ce type organisées par le Ministre de la Défense sont coordonnées et financées, à des degrés divers, par des institutions spécialisées comme l'Institut espagnol d'études stratégiques (IEEE) ou bien dans le cadre d'accords de coopération conclus avec différentes universités et établissements publics et privés partageant les mêmes objectifs. Ces activités ne se limitent pas à l'enseignement et accordent une grande importance à la recherche ainsi qu'à la collaboration internationale.

On trouvera décrits ci-après les principaux centres dispensant un enseignement en matière de désarmement et de non-prolifération.

Centres militaires de formation

L'enseignement de la formation à l'incorporation ou à l'affectation dans les différentes échelles des Forces Armées a pour objectif d'acquérir les compétences et les profils nécessaires à l'exercice professionnel. Les programmes de ces centres comprennent des modules relatifs au respect des engagements souscrits par l'Espagne dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération.

***Institut espagnol d'études stratégiques (IEEE)
(relève du Ministère de la défense)***

Cet institut, spécifiquement chargé de promouvoir la culture de la défense, organise et finance de nombreuses activités réalisées dans le cadre d'accords de collaboration conclus entre le Ministre de la Défense et divers organismes civils.

Institut universitaire « General Gutiérrez Mellado »

Établissement issu d'un accord entre l'Université nationale d'éducation à distance (UNED) et le Ministère de la défense. Il offre divers programmes de troisième cycle (doctorat, master, spécialiste et expert universitaire) dont la préparation peut être flexible et modulaire. Le désarmement et la non-prolifération sont inclus dans différentes matières générales se rapportant à la paix, la sécurité et la défense. Certaines abordent cependant le désarmement et la non-prolifération de manière spécifique.

***Centre supérieur d'études de défense nationale
(CESEDEN) (relève du Ministère de la Défense)***

Il s'agit du principal centre d'enseignement des hautes études de défense. Le cours de l'état-major des forces armées, que suivent une grande partie des officiers des trois armes, inclut notamment dans son programme d'études des questions liées au désarmement et à la non-prolifération.

En outre, le Centre propose, en collaboration avec l'Université Complutense de Madrid, un Master en Sécurité et Défense, qui aborde également ces questions.

L'un des aspects fondamentaux du désarmement est la vérification. Un système de vérification a été constitué au sein du Ministère de la défense à différents échelons de commandement. L'Unité de vérification espagnole (UVE) constitue l'élément central de ce système en participant à diverses activités de formation liées à la vérification et au contrôle des armements.

Ukraine

[Original : russe]
[17 mai 2010]

En 2009, les Forces armées d'Ukraine ont mis en œuvre une série de mesures visant au perfectionnement du système de l'instruction et de la science militaires. De grands centres scientifiques et scolaires ont été créés, lesquels ont été divisés en pelotons d'instruction. Cela a permis de centraliser en des bases d'apprentissage uniques la préparation, le recyclage et le perfectionnement des aptitudes professionnelles des spécialistes militaires de tous les niveaux de l'administration militaire et a garanti l'incorporation de l'instruction et de la science militaires.

Les Forces armées d'Ukraine reconnaissent le caractère actuel et l'importance de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, qui s'impose comme une nécessité au processus de consolidation de la sécurité internationale.

Chaque année, dans le cadre de programmes de formation professionnelle, des cours, séminaires et travaux pratiques sont organisés et consacrés à l'étude des dispositions des traités et accords internationaux et des exigences des directives

nationales en matière de désarmement et de non-prolifération. Les effectifs sont également informés de ce domaine d'activité.

B. Première Commission

4. Au cours du débat général de la Première Commission de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, le Japon a rappelé tous les efforts qu'il avait entrepris dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, notamment en invitant chaque année de jeunes diplomates à Nagasaki et à Hiroshima dans le cadre du Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement. Il a réaffirmé l'importance des recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124) et a encouragé l'ensemble des États Membres à les appliquer.

C. Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010

5. À la première session de la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010, le Japon et l'Université des Nations Unies (UNU) ont présenté un document de travail commun sur leur campagne d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (NPT/CONF.2010/WP.6 disponible à <http://www.un.org/fr/conf/npt/2010/workingpapers.shtml>). Le Japon et l'UNU ont exprimé leur engagement à travailler conjointement avec la société civile et ont appelé la communauté internationale à prendre des actions concertées en vue de renforcer les partenariats avec la société civile afin de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et progresser vers la réalisation d'un monde sans armes nucléaires.

6. Selon le document final de la Conférence (NPT/CONF.2010/50 (Vol.I) disponible à <http://www.un.org/fr/conf/npt/2010/docs.shtml>) la Conférence a souligné l'importance de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération en ce qu'elle contribue utilement et efficacement à la réalisation des objectifs du Traité en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. La Conférence a décidé que tous les États étaient encouragés à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (A/57/124) sur l'étude de l'Organisation consacrée à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, en vue de faciliter la réalisation des objectifs du Traité à l'appui d'un monde sans armes nucléaires.

III. Application des recommandations par les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales et régionales

A. Bureau des affaires de désarmement

7. En septembre 2009, en collaboration avec le Comité d'ONG pour le désarmement, la paix et la sécurité, le Bureau des affaires de désarmement a publié un livret éducatif d'utilisation conviviale sur le désarmement et la non-prolifération intitulée, « Disarmament – A Basic Guide » (« Désarmement : un guide de base »). Il est disponible en version papier en anglais et en espagnol et des versions électroniques sont disponibles en ligne à <http://www.un.org/disarmament/education/index.html>

8. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est associé à l'Organisation des États américains (OEA) dans le cadre de la création d'une chambre de compensation virtuelle régionale interaméricaine afin d'examiner des propositions relatives à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ainsi que leur cadre de mise en œuvre.

9. De 2008 à 2010, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique a organisé un cycle de séminaires sur les principes du désarmement et les réformes du secteur de la sécurité à l'intention des parlementaires et des forces armées et de sécurité du Bénin, du Togo et d'autres pays francophones. Le Centre a activement participé à l'élaboration d'un cours sur le contrôle des armes légères et de petit calibre pour le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix.

10. Le Centre a également organisé des activités de renforcement des capacités à l'intention de parlementaires d'États africains, notamment un atelier intitulé « International and Regional Instruments on Small Arms Control: How to Make Use of Them at the National Level » (« Les instruments internationaux et régionaux relatifs au contrôle des armes légères et de petit calibre : comment s'en servir au niveau national ») à Lomé les 14-15 décembre 2009. Il a également réalisé un module de formation sur les armes légères et de petit calibre dans le cadre d'un atelier de renforcement des capacités à l'intention des médias, organisé par le Commission nationale togolaise de Lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre.

11. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a élaboré un cours de promotion du désarmement dont l'objectif est de permettre aux diplomates et aux apprentis diplomates d'acquérir une connaissance approfondie des différentes questions liées au désarmement et à la sécurité et d'accroître leur capacité à appliquer les instruments relatifs au désarmement.

12. On trouvera davantage d'informations sur les activités de renforcement des capacités organisées par le Bureau des affaires de désarmement dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des armes de destruction massive et par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) dans d'autres rapports soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session [voir le rapport du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le rapport du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le développement en Asie et dans le Pacifique, le rapport du Secrétaire général sur le Registre des armes classiques des Nations Unies, le rapport de synthèse du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les armes de petit calibre et le rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)].

13. En septembre 2008 et 2009, les Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique et en Asie, respectivement, à l'occasion de la Journée internationale de la paix et la Semaine internationale du désarmement, ont organisé plusieurs événements de sensibilisation aux questions du désarmement.

14. Le Bureau des affaires de désarmement a continué à s'occuper du Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement; un rapport distinct sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.

15. Depuis 2008, le Bureau des affaires de désarmement à New York et à Genève a formé plus de 65 étudiants des premier et deuxième cycles à travers le programme de stages des Nations Unies.

16. Depuis 2007, le Bureau met à jour le site Web « Disarmament Education, Resources for Learning », qui propose des supports didactiques sur le désarmement émanant des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'ONG, ainsi qu'une rubrique à l'usage des enseignants ou des élèves en classe (voir www.un.org/disarmament/education/teachers-students.html).

17. En mai 2009, le Bureau des affaires de désarmement, les Conférences Pugwash sur la science et les problèmes internationaux ainsi que le l'Office national du film du Canada ont parrainé une projection d'« Un rêve étrange », qui raconte l'histoire de Joseph Rotblat et les efforts des Conférences Pugwash (qu'il a fondées) pour mettre fin à la prolifération nucléaire. M. Eric Bednarski, le réalisateur du film a répondu aux questions du public après la projection.

18. En marge de la Première Commission de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, deux films ont été projetés aux délégués, au personnel des Nations Unies, aux représentants des organisations non gouvernementales et aux journalistes. Le 20 octobre 2009, le Bureau des affaires de désarmement, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés ainsi que la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas ont parrainé une projection de « L'armée silencieuse ». La projection a été suivie par une table-ronde sur les enfants soldats et les armes légères. En octobre 2009, le Bureau des affaires de désarmement et Peace Boat États-Unis ont parrainé une projection du film documentaire « Flashes of Hope: Hibakusha Travelling the World ». Le film raconte le voyage de 100 Hibakushas, (survivants de la bombe atomique) à travers le monde, lors d'une croisière, appelée *Peace Boat*, pendant laquelle ils partagent leur expérience d'Hiroshima et de Nagasaki. Mme Erika Bagnarello, la réalisatrice du film a répondu aux questions du public après la projection.

19. Le Bureau des affaires de désarmement et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement ont continué à informer le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, tous les deux ans, de leurs travaux dans le domaine de l'éducation et de la formation en matière de désarmement et de non-prolifération. Cette dernière question figurait d'ailleurs à l'ordre du jour du Conseil lors de sa session de 2010.

B. Département de l'information

20. Le Département de l'information a poursuivi sa collaboration sur le long terme avec le Bureau des affaires de désarmement, notamment la mise à jour et la maintenance du site Web éducatif sur le désarmement et la non-prolifération sur le

portail du Cyberschoolbus des Nations Unies. Le site Web a été lancé conjointement par les deux départements en octobre 2007, en application des recommandations formulées par l'« étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération » de 2002, qui appelait à mettre davantage d'informations en ligne sur ce thème (voir <http://cyberschoolbus.un.org/dnp>). Ce site propose aux enseignants et aux élèves, des dernières années de collège aux dernières années de lycée, des programmes de cours et des activités à faire en classe.

21. Pour la période considérée, on relève également la mise en place de deux nouveaux programmes d'études consacrés au lien entre développement et désarmement ainsi que la publication d'un nouveau livre sur l'état de la question des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et leur lien avec l'ordre du jour du désarmement.

22. Un nouveau livre intitulé « Action for Disarmament: 10 Things You Can Do » a pour objectif de proposer aux jeunes des idées concrètes d'actions de sensibilisation aux questions de désarmement et de non-prolifération. Ce livre devrait être publié au deuxième semestre 2010.

23. Le contenu d'un nouveau site Web destiné à traduire visuellement « Nobel Voices for Disarmament » (« Les voix du Nobel pour le désarmement »), qui n'existe actuellement qu'en version audio, est en cours de développement et contiendra des entretiens avec des lauréats du prix Nobel reconnus pour leur travail de promotion du désarmement. La production du site Web devrait débiter fin 2010.

C. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

24. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) poursuit sa tâche de production et de diffusion de documents dans des langues autres que l'anglais, dernièrement avec des documents en français, en espagnol et en russe. Dans un souci d'accroître systématiquement la production de documents dans des langues autres que l'anglais, les résumés analytiques de toutes les publications de l'UNIDIR sont produits en français.

25. *Forum du désarmement*, le bulletin trimestriel de l'UNIDIR, demeure le titre phare de l'Institut dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. En 2009, *Forum du désarmement* a fêté son 10^e anniversaire et a récemment changé de format. La vision fondatrice du journal reste cependant inchangée, à savoir fournir une analyse à propos et experte sur les thèmes clés du désarmement et de la sécurité, d'une manière qui soit largement accessible aux spécialistes comme aux non-spécialistes.

26. Comme cela a été noté dans l'étude des Nations Unies, les technologies de l'information permettent de diffuser plus largement des supports didactiques et d'en développer de nouveaux s'appuyant sur les formats électroniques. L'UNIDIR utilise activement les plateformes médias sociales à la fois pour atteindre de nouveaux publics et pour diffuser des contenus grâce à des moyens innovants (en plus des moyens existants). Le premier blog de L'Institut « Disarmament Insight » (<http://disarmamentinsight.blogspot.com/>) a été couronné de succès. L'UNIDIR met régulièrement en ligne des fichiers audio de ses événements afin de diffuser des

informations liées au désarmement au plus large public possible. Ces fichiers audio de présentations sont disponibles à www.unidir.org/html/en/media.html

27. L'Institut a apporté son assistance l'Université pour la paix (UPEACE) pour l'élaboration de cours d'éducation en matière de désarmement à Genève et a récemment signé un mémorandum d'accord pour consolider cette coopération. Les membres du personnel de l'UNIDIR sont régulièrement invités à enseigner des modules dans les cours de l'Université pour la paix. En outre, le personnel de l'UNIDIR organise fréquemment des réunions d'information avec les groupes d'étudiants invités et les bénéficiaires des programmes de bourses sur des thèmes relatifs au désarmement et à la sécurité. À titre d'exemple, un module sur le désarmement a été dispensé en 2009 aux étudiants de Master en droit humanitaire international et en droits de l'homme. Le programme de l'Institut continue de mettre fortement l'accent sur l'importance de la formation continue et a davantage renforcé son programme de stages et de bourses.

28. De nombreuses autres activités éducatives de l'UNIDIR décrites dans les rapports précédents du Secrétaire général (A/59/178, A/61/169 et A/63/158) se poursuivent. Des informations plus détaillées sur les aspects spécifiques des activités d'éducation de l'UNIDIR sont disponibles à www.unidir.org

D. Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes

29. Pendant cette période, en 2009, l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL) a commencé à dispenser des cours en espagnol sur la thématique nucléaire. Le premier, à présence obligatoire, a compté sur la participation de représentants des États membres de l'Organisme. Le deuxième cours, en ligne, s'adressait aux fonctionnaires publics, aux conseillers politiques, aux législateurs et aux membres des forces armées des États membres du Traité de Tlatelolco. Le troisième, également en ligne, a débuté le 7 juin 2010 et ses participants sont des universitaires, des gradés des forces armées et des fonctionnaires de chancelleries. Les cours en anglais sont prévus pour 2010.

30. Également en 2009, l'Organisme a produit un documentaire en espagnol intitulé « Digamos no a las armas nucleares » (« Disons non aux armes nucléaires »), à l'intention des étudiants de l'enseignement primaire et secondaire afin de les sensibiliser à l'importance du désarmement nucléaire et au danger que représente pour le monde l'existence de ces armes. Cette vidéo a été distribuée aux États membres pour que ceux-ci l'utilisent dans leurs efforts d'éducation en matière de paix et de désarmement nucléaire. Actuellement, le documentaire est en cours de traduction vers l'anglais et le portugais.

31. Par ailleurs, il a participé à des activités diverses afin de promouvoir les dispositions du Traité de Tlatelolco et de souligner l'importance de créer en Amérique Latine et dans les Caraïbes une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN). En 2008: le séminaire régional « Hacia el año 2010. El papel del Tratado de la Zona Libre de Armas Nucleares de África en el Fortalecimiento de los Objetivos de Desarme del TNP » (« Vers 2010. Le rôle du Traité de la zone exempte d'armes nucléaires d'Afrique dans le renforcement des objectifs du désarmement du Traité de non-prolifération »), organisé par le Monterey Institute of International Studies et le James Martin Center for Non-proliferation Studies; le « Seminario

Regional sobre el Sistema de Salvaguardias Fortalecido del OIEA para los Estados del Gran Caribe con Materiales y Actividades Nucleares Limitados » (« Séminaire régional sur le système de garanties renforcé de l'AIEA pour les États caribéens avec des matériaux et des activités nucléaires limités »); et le séminaire « Los Desafíos Nucleares » (« Les défis nucléaires ») organisé par la Facultad latinoamericana de ciencias sociales (FLACSO) et les gouvernements de la Norvège et du Chili. En avril 2010, l'Organisme a participé au Forum de la société civile pour les zones exemptes d'armes nucléaires, au siège des Nations-Unies, lors de la session sur les « Leçons apprises des zones exemptes d'armes nucléaires ».

32. L'OPANAL, conjointement à la Fondation culturelle Baur, le Musée Universum de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), l'organisation Soka Gakkai et le Ministère des affaires étrangères du Mexique, ont organisé en 2010 l'événement « Abril, mes del desarme nuclear en UNIVERSUM » (« Avril, mois du désarmement à l'Universum ») pour familiariser les enfants et les jeunes au thème du désarmement nucléaire. Cette année également a été marquée par la mise en place du programme de stages pour étudiants.

33. Sur sa page Web, l'OPANAL diffuse des informations sur le désarmement nucléaire, ses principes et ses objectifs ainsi que sur les activités réalisées par l'organisme, par d'autres zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN) et par la communauté internationale (voir www.opanal.org).

34. À la suite de la réunion des centres de liaison des ZEAN, tenue à Oulan-Bator en avril 2009, l'OPANAL a créé en 2010 une page Web consacrée aux ZEAN sur laquelle les centres de liaisons peuvent mettre en ligne les informations qu'ils jugent pertinentes (voir www.nuclearweaponsfreezones.org).

35. Actuellement, l'OPANAL s'attache à poursuivre les programmes d'éducation déjà mis en œuvre, notamment les cours en ligne sur les thèmes du désarmement nucléaire, les stages pour étudiants de deuxième et troisième cycles et à promouvoir des activités communes avec les États membres, avec d'autres organismes internationaux et des organisations non gouvernementales avec lesquels il partage des objectifs dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement nucléaire.

E. Agence internationale de l'énergie atomique

36. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) organise régulièrement des séminaires pour des représentants d'organisations non gouvernementales invités, ainsi que des séminaires de formation et des réunions techniques pour des diplomates et des journalistes, afin de les former et de mieux leur faire connaître ses activités dans les domaines de la non-prolifération et du désarmement nucléaires.

37. L'AIEA s'efforce aussi de communiquer dans le cadre de l'application des résolutions de la Conférence générale qui visent à renforcer la coopération mondiale dans les domaines de l'éducation et de la formation aux questions nucléaires. L'objectif de ces activités est de préserver un savoir dans ce domaine, de faire entretenir les installations nucléaires et de stimuler le progrès scientifique et technique en vue de renforcer la sûreté et la sécurité.

38. Ces efforts de communication qui comprennent des séminaires, des briefings, des séances de formation et des publications, ont également pour objectif de promouvoir la conclusion d'accords de garanties généralisées et de protocoles

additionnels. L'Agence mène également des activités d'éducation et de formation en matière de droit nucléaire dans les domaines des garanties (non-prolifération nucléaire), de la sécurité nucléaire et de la sûreté nucléaire. En outre, des séances de formation sont assurées par l'AIEA en vue du développement et de l'utilisation sûrs et sécurisés d'applications nucléaires, notamment de l'énergie nucléaire. Ces activités de formation recouvrent également le domaine de la sécurité nucléaire.

39. L'AIEA publie un bulletin trimestriel, des brochures d'information, des rapports thématiques, des articles et des éditoriaux rédigés par le Directeur général ou d'autres experts de l'Agence. En 2009-2010, elle a fait paraître, au total, 200 publications et bulletins (sur support papier et en version électronique), dont la plupart traitaient de non-prolifération et de vérification. L'AIEA a également réalisé, dans toutes les langues des Nations Unies, plusieurs vidéos illustrant ses activités, y compris dans le domaine de la vérification nucléaire. Ces vidéos sont disponibles sur le site Web de l'AIEA à www.iaea.org

40. En plus d'embaucher du personnel hautement qualifié et expérimenté, l'AIEA offre des postes aux jeunes professionnels dans le cadre d'un Programme de jeunes experts associés (JEA).

41. L'Agence propose aux étudiants et aux jeunes diplômés des stages dans de nombreux domaines.

42. Le programme de bourses de l'AIEA pour les jeunes professionnelles a pour objectif d'accroître la part de femmes originaires d'États membres employées par l'Agence et les institutions d'États membres liées au domaine du nucléaire. Les fonds affectés à ce programme sont utilisés pour aider les jeunes étudiantes ou diplômées, à acquérir une expérience professionnelle internationale concrète dans des domaines tels que la technologie et les applications nucléaires ainsi que la coopération technique. Concrètement, il offre à de jeunes femmes des bourses de formation de 6 mois à l'Agence où elles participent aux activités régulières des divisions techniques appropriées.

F. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)

43. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) publie plusieurs publications périodiques qui s'adressent aux parties prenantes et au grand public. Les publications de l'OIAC comprennent des brochures d'information sur les activités régionales et les questions législatives, qui sont régulièrement mises à jour. Par ailleurs, des informations sur le désarmement et la non-prolifération chimiques sont disponibles en arabe, en chinois, en anglais, en français, en espagnol et en russe sur le site Web de l'Organisation (www.opcw.org).

44. En 2009, la réunion mondiale annuelle des autorités nationales représentées au sein de l'OIAC a été consacrée au partage des expériences d'application nationale de la Convention sur les armes chimiques par les États membres, notamment : (a) les mesures pratiques prises concernant l'organisation et la structure de l'autorité nationale; (b) les efforts de sensibilisation sur le plan national; (c) la préparation des déclarations prévues par l'article VI (relatif à l'industrie chimique); et (d) la facilitation des inspections prévues par l'article VI.

45. L'OIAC a organisé une série d'ateliers spécialisés à l'intention des agents des douanes concernés par le transfert des produits chimiques dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques. Ces ateliers ont permis d'exposer les meilleures pratiques appliquées et donné l'occasion aux participants d'interagir avec le secrétariat technique de l'OIAC. En 2009-2010, des stages de formation sous-régionaux à l'intention des autorités douanières ont été tenus à Dar-es-Salaam, en République-Unie de Tanzanie; à Ouagadougou; à Hong Kong, en Chine; à Kampala; et à Prague.

46. L'Organisation a assuré des formations axées sur le développement des compétences pour les chimistes des pays membres dont l'économie est soit en développement soit en transition. Ces formations ont permis aux participants de mieux se familiariser avec les techniques d'analyse et de les appliquer aux produits chimiques relevant de la Convention. À ce jour, ce stage a bénéficié au total à 186 chimistes dont 75 originaires d'Afrique, 42 d'Asie et d'Amérique Latine, 22 d'Europe de l'Est et 5 de l'Europe de l'Ouest et d'autres États.

47. L'OIAC a également appuyé les échanges d'informations scientifiques et techniques relevant de la Convention sur les armes chimiques et les applications pacifiques de la chimie. Ces dernières années, elle a facilité la participation de scientifiques et de techniciens à des conférences et à des séminaires, et financé de modestes projets de recherche et des bourses de perfectionnement pour des chimistes et des ingénieurs d'instituts de recherche, de laboratoires et d'universités réputées.

48. En outre, l'OIAC appuie le Programme de bourses d'études des Nations Unies en matière de désarmement en accueillant chaque année un groupe de boursiers au en son siège. Pendant la visite de deux jours, les participants assistent à des conférences et à des présentations sur la Convention sur les armes chimiques et sa contribution au désarmement et à la non-prolifération. Les boursiers ont également l'occasion d'échanger des points de vue avec les experts de l'OIAC sur des questions relatives à l'application de la Convention.

49. L'Organisation organise un stage d'insertion à l'intention des diplomate en vue de familiariser ces derniers au travail de l'Organisation et vise à leur présenter, d'une part, les principales caractéristiques de la Convention en tant que traité fondamental du désarmement et, d'autre part, le travail de l'Organisation ainsi que ses principaux domaines d'activité.

50. Récemment, des relations de coopération ont été établies avec le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix à Accra, au Ghana, en vue de faire de la Convention une constante du programme d'études du Centre. Le secrétariat soutient également des programmes éducatifs pour la jeunesse comme le Modèle des Nations Unies.

51. Dans le cadre de son programme de rapprochement avec les universités, le secrétariat technique accueille régulièrement au siège de l'OIAC des visites de groupes d'étudiants, de diplomates et de fonctionnaires nationaux. En 2009, l'OIAC a reçu près de 50 groupes totalisant plus de 1 000 visiteurs.

52. Afin de renforcer les compétences et les moyens techniques nécessaires à l'analyse des produits chimiques relevant de la Convention, l'OIAC fournit des appareils d'analyse modernes et dispense une formation pratique à cinq laboratoires de chimie financés par les pouvoirs publics dans des pays en développement. Une

formation sur le lieu de travail a également été assurée dans six autres laboratoires pour permettre la mise en place de système d'assurance qualité adaptés à l'analyse des produits chimiques considérés.

53. Le secrétariat de l'OIAC tient une bibliothèque de référence dont la base de données électronique comprend plus de 7 000 titres sur des sujets liés principalement au désarmement et à la non-prolifération chimiques. La bibliothèque dessert les membres du personnel de l'Organisation, mais elle est également ouverte aux universitaires, aux chercheurs, aux agents des organisations non gouvernementales et aux visiteurs sur préavis.

54. Depuis 2008, L'OIAC a accueilli près de 60 étudiants de premier, deuxième et troisième cycles originaires de différents pays, qui doivent accomplir des stages dans des domaines divers pour l'obtention de leur diplôme.

55. L'OIAC gère un programme externe de stages dans le cadre duquel les participants sont placés dans des entreprises du secteur de la chimie et sont formés à des activités en rapport avec la Convention, ce qui leur permet de se familiariser concrètement avec les fonctions d'une organisation créée par un traité international.

56. Un message d'intérêt général concernant la Convention a été mis à la disposition de réseaux de télévision mondiaux et régionaux, et diffusé sur Internet. L'Organisation gère également un stock de vidéos sur ses activités en matière de désarmement et de non-prolifération pour la production de communiqués de presse vidéo, de bandes source B1 et autres produits audiovisuels, et les met, sur demande, à la disposition des réalisateurs de documentaires.

G. Organisation des États américains

57. Les États membres de l'Organisation des États américains (OEA) ont adopté la résolution AG/RES.2533 (XL-O/10) intitulée « Désarmement et non-prolifération dans le Continent américain », gardant présentes à l'esprit, d'une part, la détermination de la communauté internationale de promouvoir et d'adopter des mesures concrètes pour promouvoir une culture de paix et de non-violence dans tous les pays du monde et d'autre part, la contribution substantielle que peut apporter l'éducation pour le désarmement et la non-prolifération à la lumière de l'adoption de ces mesures, et rappelant que dans la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques, les États du Continent américain ont mis l'accent sur leur engagement en faveur du contrôle des armements, du désarmement et de la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive. Dans la résolution, les États membres réaffirment leur volonté de prendre en compte les recommandations de l'Étude des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, en vue de renforcer l'éducation et la formation pour le désarmement et la non-prolifération.

58. L'OEA a invité l'Organisation interaméricaine de défense, par l'intermédiaire du Collège interaméricain de la défense, à organiser un « séminaire sur le désarmement et la non-prolifération » à l'intention et de ses étudiants et de la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent de l'OEA; et à

¹ Les bandes source B sont des scènes supplémentaires insérées dans le plan principal dans une interview ou un documentaire.

examiner, recueillir et diffuser les programmes d'études ainsi que les programmes relatifs au désarmement et à la non-prolifération que les États ou les organisations internationales ont prévus pour les systèmes scolaires et les cursus universitaires. Les États ont également inscrit le thème du « désarmement et de la non-prolifération dans le Continent américain » sur le calendrier d'activité de la Commission sur la sécurité continentale pour la période 2011-2012.

H. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

59. La Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires attache une grande importance à l'éducation et à la formation en matière de désarmement et de non-prolifération. Sa stratégie vise à promouvoir, d'une part, l'entrée en vigueur et l'universalité du Traité et, d'autre part, la construction du système de surveillance international et la mise en place du régime de vérification.

60. Il convient de noter tout particulièrement l'utilisation d'outils électroniques, notamment un site Web complet ainsi que des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, Flickr et You Tube. La Commission poursuit également son travail actif de communication avec les médias.

61. Elle met fortement l'accent sur le renforcement des capacités et la formation dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement des capacités. Les efforts de renforcement des capacités ont été accentués grâce à une restructuration et à une consolidation des activités de formation ainsi qu'à l'accroissement des opportunités d'études à distance et en ligne. En outre, la Commission cherche à mettre en place, en matière de développement des capacités, des accords de coopération ouverts, flexibles et personnalisés avec des partenaires potentiels du monde entier.

I. Université des Nations Unies

62. Début 2010, l'Université des Nations Unies (UNU) a établi conjointement avec le Ministère des affaires étrangères japonais un document de travail commun intitulé « Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération : promouvoir la coopération avec la société civile en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires » (NPT/CONF.2010/WP.6). Le fait que l'UNU cosigne un document officiel des Nations Unies constitue un exemple inédit de son engagement et illustre l'évolution de son rôle de think-tank du système des Nations Unies. Ce document de travail commun décrit les activités de recherche et d'éducation de l'UNU dans le domaine de l'éducation en matière de non-prolifération et de désarmement. De plus amples informations sur les publications et les projets de recherche de l'UNU sont disponibles à <http://unu.edu/publications/>

63. L'UNU aborde les questions du désarmement et de la non-prolifération dans le cadre de ses activités d'enseignement et de renforcement des capacités, notamment certains de ses nouveaux programmes de deuxième et troisième cycles qui débiteront en septembre 2010. L'Institut de l'Université des Nations Unies pour la durabilité et la paix, situé à Tokyo propose un master au programme duquel figurera un cours obligatoire sur la « paix et la sécurité internationales » ainsi qu'un cours

optionnel sur les « questions de sécurité contemporaine ». Ces deux cours intégreront des composantes de non-prolifération et de désarmement.

64. L'Université des Nations Unies travaille avec l'Université d'Hiroshima pour promouvoir l'éducation pour la paix et une culture de la paix en apportant des perspectives mondiales et contemporaines sur la question des armes nucléaires, et aidant à sensibiliser le grand public à la dévastation nucléaire. En août 2009, l'UNU a participé au cours d'été sur la citoyenneté mondiale du Réseau international d'universités (RIU) ainsi qu'au séminaire universitaire du RIU intitulé « Migration, réfugiés et paix » à Hiroshima. L'UNU a également participé au séminaire précédent intitulé « Les armes nucléaires peuvent-elles être déclarées illégales par le droit international ? », qui s'est tenu en août 2008 à Hiroshima.

65. L'UNU organise régulièrement des conférences et des forums universitaires, afin de faciliter les échanges entre les gouvernements et les organisations de la société civile. En 2010, l'UNU a tenu deux forums de politique sur le thème des armes nucléaires.

IV. Mise en œuvre des recommandations par la société civile et les organisations non gouvernementales

A. Action des citoyens pour le désarmement nucléaire

66. En mai 2008, l'Action des citoyens pour le désarmement nucléaire (ACDN) a organisé les 3^e Rencontres internationales pour le désarmement nucléaire, biologique et chimique à Saintes, en France. L'ACDN a participé à la diffusion vers le grand public de supports sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération à la fois en français et en anglais, sur son site Web (www.acdn.net).

B. Ban All Nukes generation: European Youth Network for Nuclear Disarmament

67. En 2009, la Ban All Nukes generation (BANg) a créé une collection de supports et de méthodes d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, disponibles à <http://bang-europe.org/resources.html#education>

68. En mai 2009, pendant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, 30 étudiants allemands ont simulé des négociations relatives à la Convention relative aux armes nucléaires. Cet événement, que Bang organisait pour la deuxième fois, était parrainé par l'International Network of Engineers and Scientists Against Proliferation (INESAP). Il était présidé par Dimity Hawkins de la Campagne internationale pour l'abolition de l'arme nucléaire (ICAN) et Alfredo Labbe, l'Ambassadeur du Chili. L'exercice de simulation a été répété en mai 2010 avec la participation de 35 étudiants internationaux et a été co-organisé par l'INESAP et l'Université de Hambourg avec le soutien de BANg.

C. Campaign for Nuclear Disarmament

69. Tous les supports produits par la Campaign for Nuclear Disarmament (CDN – Campagne pour le désarmement nucléaire) sont tous conformes aux programmes scolaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ce qui permet aux professeurs de les intégrer facilement à leurs cours. La CDN s'est efforcée de faire en sorte que les supports se recoupent dans le plus grand nombre de matières possibles (anglais, lettres, éducation civique, éducation religieuse, mathématiques et arts plastiques). Toutes les activités menées en classe sont basées sur l'apprentissage actif et coopératif en encourageant les jeunes à travailler ensemble et en créant une pédagogie de la paix. Les supports peuvent également être téléchargés sur le site Web de la CDN à www.cnduk.org/education

D. Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires

70. Une conférence intitulée sur les mesures pratiques en vue de l'élimination des armes nucléaires a été tenue en janvier 2010 pour débattre d'une série de recommandations à adresser au Gouvernement du Canada concernant les mesures concrètes que celui-ci pourrait adopter dans l'optique de l'examen du Concept stratégique de l'OTAN, de la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP et du Sommet du G-8. La Conférence a été co-organisée par le Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires, le groupe canadien Pugwash, Médecins pour la survie mondiale, Project Ploughshares, le Mouvement fédéraliste mondial canadien et était parrainée par le Ministère des affaires étrangères et du commerce international et le Ministère de la défense du Canada. Le rapport final, qui a été largement diffusé et approuvé par 28 groupes, a été transmis aux hauts responsables du gouvernement, à des parlementaires influents ainsi qu'à des représentants d'ONG.

E. Daisy Alliance

71. Daisy Alliance a parrainé une bourse et un concours de dissertations annuels, ouverts aux lycéens ainsi qu'aux étudiants de premier et deuxième cycle du monde entier sur des thèmes liés à la non-prolifération, au désarmement et au contrôle des armes. En collaboration avec des universités, Daisy Alliance a plaidé pour l'intégration de l'éducation en matière de désarmement dans les programmes d'études des universités et a travaillé avec des éducateurs et des groupes d'étudiants pour inviter des conférenciers et organiser des présentations ainsi que des débats sur les questions du désarmement et de la non-prolifération. Elle a également publié un bulletin en ligne mensuel afin de fournir une couverture à jour et une analyse détaillée des développements récents sur des questions importantes liées à la non-prolifération, au désarmement et au contrôle des armes.

F. Université d'Ehime

72. Depuis 2005, l'Université d'Ehime à Matsuyama, au Japon, offre un cours préparatoire d'une année sur la paix et le désarmement nucléaire en tant que

prérequis d'un an aux étudiants de deuxième année. En 2009, les étudiants ont effectué un travail sur le terrain à Hiroshima afin de développer leur intérêt pour les affaires de désarmement.

G. Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire

73. Au cours des deux dernières années, l'Association a visité la République islamique d'Iran et la République populaire démocratique de Corée pour mener des séminaires sur la menace nucléaire ainsi que des discussions informelles avec des médecins de ces pays. Les supports de l'Association relatifs à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération sont disponibles à www.ipnw.org.

74. En qualité de coordinateur du réseau de santé publique du réseau international d'action sur les armes légères, l'Association a présenté un certain nombre de rapports sur la violence armée dans les sessions plénières et les ateliers de conférences internationales sur la santé de premier plan. L'Association a également encouragé l'utilisation de programmes de prévention du recours à la violence dans les facultés de médecine et les écoles de santé publique, notamment le module WHO TEACHVIP (prévention de la violence et des traumatismes). Les membres de l'Association ont participé à l'élaboration du nouveau module en ligne de TEACHVIP et ont développé et distribué à ses 62 membres un pack de formation comprenant des présentations sur les approches de santé publique à la prévention de la violence.

H. James Martin Center for Non-proliferation Studies

75. Le James Martin Center for Non-Proliferation Studies a de plus en plus recours à différentes formes d'apprentissage en ligne, notamment des conférences, des tutoriels, de la documentation et des guides d'étude à l'intention, des étudiants, des professeurs, des médias, des chercheurs, des décideurs et du grand public. Pour de plus amples informations sur les outils d'apprentissage en ligne, voir <http://cns.miis.edu/multimedia/index.htm>, http://www.nti.org/h_learnmore/h3_tutorial.html,

http://www.nti.org/h_learnmore/h5_study_guides.html

76. Plusieurs publications du Centre ont été traduites en russe et en chinois, notamment des publications en ligne produites pour l'Initiative relative à la menace nucléaire. Outre le tutoriel sur le Traité de non-prolifération (TNP), les profils des pays sont également disponibles en russe.

77. Le principal programme éducatif du Centre est toujours sanctionné par le Certificat d'études sur la non-prolifération, délivré par l'École supérieure d'études politiques internationales de l'Institut d'études internationales de Monterey. Plus de 300 étudiants ont obtenu le certificat depuis son lancement en 1997 et plus de 80 % des diplômés travaillent actuellement dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement. Au cours des deux dernières années universitaires, plus de 60 étudiants ont obtenu le Certificat d'études sur la non-prolifération.

78. Le programme de dialogue et d'échanges du Centre destiné à l'enseignement secondaire, réunit des lycées américains et des lycées russes implantés dans certaines villes de la Fédération de Russie affectés par le thème du nucléaire, afin d'étudier des questions de non-prolifération et de sécurité internationale. Ce programme a débuté avec l'atelier de développement du programme d'études des professeurs. Les étudiants participants ont étudié différents aspects du désarmement nucléaire. Plus de 200 étudiants et professeurs de 16 lycées américains et 10 écoles russes ont participé au programme en l'espace de deux ans. Pour de plus amples informations, voir www.criticalissuesforum.org/index.html

79. Sur la période 2008-2010, le Centre a organisé plusieurs ateliers diplomatiques sur le TNP afin d'offrir aux délégations nationales un cadre officiel pour débattre des questions les plus urgentes relatives à la prolifération et pour préparer activement la Conférence d'examen du TNP en 2010. Pour de plus amples informations sur les ateliers, voir http://cns.miis.edu/treaty_npt/workshop_100312_pr.htm et http://cns.miis.edu/treaty_npt/pdfs/090414_final_annecy_2009_report.pdf

80. En 2008-2010, le Centre a accueilli environ 40 boursiers dans le cadre de son programme de bourses de recherche conçu pour aider les cadres débutants et en milieu de carrière de différents pays (fonctionnaires de ministères, d'organes nationaux de contrôle des exportations, journalistes, chercheurs) à acquérir les compétences qui permettront d'exercer une influence positive sur la politique de maîtrise des armements et de non-prolifération dans leurs pays respectifs.

81. Le Centre a lancé en 2008 un cours intensif d'une semaine consacré aux garanties nucléaires. Ce cours, dispensé en juin, en collaboration avec les laboratoires nationaux américains et avec le soutien de la Next Generation Safeguards Initiative (NGSI) de l'Autorité nationale de la sécurité nucléaire², enseigne les connaissances de base ainsi que les outils et les techniques analytiques nécessaires pour entamer une carrière dans le domaine des garanties nucléaires. Depuis 2008, 75 étudiants de 12 pays ont participé à ce cours. Pour de plus amples informations sur ce cours intensif, voir http://cns.miis.edu/edu/course_nucsafte.htm

82. Le Centre offre des postes d'assistant de recherche à temps partiel aux jeunes diplômés et propose aux étudiants se spécialisant dans le secteur de la non-prolifération des stages au sein d'organisations internationales. Au cours des deux dernières années, le CNS a placé environ 10 étudiants se spécialisant dans la non-prolifération et le désarmement dans des organisations internationales travaillant dans ce domaine. Pour de plus amples informations, voir http://cns.miis.edu/edu/internship_ionp.htm.

83. Le Centre a formé 13 étudiants de premier cycle pendant l'été 2008 et l'été 2009 dans le cadre de son programme de stages à l'intention des étudiants de premier cycle en études de non-prolifération. Pour de plus amples informations, voir <http://cns.miis.edu/edu/sumalum.htm>

84. Le Centre, en collaboration avec le Lawrence Livermore National Laboratory et avec le soutien de la Next Generation Safeguards Initiative, a mis en place des stages d'étés payés de deux mois au Lawrence Livermore National Laboratory à

² Une des agences du Département de l'énergie des États-Unis.

Livermore, en Californie, en 2008. Pour de plus amples informations, voir http://cns.miis.edu/edu/internship_nuSAFE.htm

85. Au 1er semestre 2009, plus de 20 étudiants de premier cycle de l'Institut de Monterey ont négocié leur propre traité « post-START » parallèlement aux négociations États-Unis-Fédération de Russie pour un nouveau traité START qui avaient lieu à Genève au même moment. Pour de plus amples informations, voir http://cns.miis.edu/activities/091208_smart_treaty/index.htm.

86. Le fondateur et directeur du Centre a présenté un rapport d'experts gouvernementaux sur « l'application des recommandations du groupe d'experts de l'ONU sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération » à l'occasion de la 53^e session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement en février 2010. Le rapport est disponible dans son intégralité à http://cns.miis.edu/activities/pdfs/100301_potter_un_sg_presentation.pdf.

I. Nuclear Age Peace Foundation

87. En 2009, 220 000 signatures ont été présentées à la Maison Blanche, accompagnées d'un message fort adressé au Président Obama, encourageant ses efforts en vue d'instaurer un monde exempt d'armes nucléaires. En 2009, plus de 53 000 messages de plaidoyer en faveur du désarmement nucléaires ont été envoyés à des décideurs clés par l'intermédiaire du réseau « Action Alert Network » de la Age Peace Foundation.

88. Les prix « Distinguished Peace Leadership » et « World Citizenship » sont décernés chaque année à des leaders pacifistes du monde entier. Les lauréats des années passées comprennent le Dalaï Lama, l'Archevêque Desmond Tutu et Mairead Corrigan Maguire.

89. La Fondation organise chaque année des concours de vidéos et de poésie qui aborde les thèmes du désarmement nucléaire et de la paix. Pour de plus amples informations, voir www.wagingpeace.org

J. Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND)

90. Les membres de PNND ont participé à la troisième session du Comité préparatoire et à la Conférence d'examen du TNP en 2010. Certains en tant que membres des délégations de leur gouvernement, d'autres en tant qu'observateurs indépendants. À cette occasion, l'organisation a organisé un certain nombre de forums éducatifs, notamment une table-ronde intitulée « Avancer vers le désarmement nucléaire : le pouvoir des parlements » à laquelle a participé le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon.

91. Les membres de PNND ont joué un rôle actif en mettant en place une série d'initiatives destinées à appuyer et à renforcer les zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN) actuelles et à encourager l'étude de la création d'autres zones. Ces initiatives comprenaient l'organisation du Forum de la société civile pour les ZEAN aux Nations Unies, en avril 2010, dont la déclaration finale a été présentée à la 2^e Conférence des États parties et des signataires des traités établissant les zones

exemptes d'armes nucléaires et à la Conférence d'examen du TNP en 2010. Les membres de PNND en Afrique et en Mongolie ont contribué à l'obtention des ratifications supplémentaires de nations africaines qui ont permis au Traité ZEAN africain d'entrer en vigueur en juillet 2009. Les membres de PNND au Japon et en Corée ont tenu deux consultations interparlementaires communes concernant la proposition de création d'une ZEAN en Asie du Nord-est. Les membres européens de PNND ont joué un rôle actif concernant la proposition de création d'une ZEAN en Europe centrale, en participant à des conférences, en écrivant des articles et en adoptant des résolutions dans un certain nombre de parlements. Les membres ont également joué un rôle actif en étudiant la possibilité de la création d'une ZEAN dans l'Arctique. PNND a co-parrainé deux conférences sur la question au Danemark conjointement avec les conférences de Pugwash sur la science et les problèmes internationaux et à l'Institut danois des relations internationales.

K. Peace Boat

92. Depuis sa création en 1983, Peace Boat est active dans le domaine de l'éducation en matière de paix, de désarmement et de développement durable grâce à l'organisation de voyages éducatifs comprenant des conférences, des ateliers et des programmes d'échange, aussi bien à bord du bateau que dans les ports où il fait escale. Des segments importants des programmes d'éducation générale dispensés à bord sont consacrés à l'éducation en matière de désarmement. Des éducateurs invités, parmi lesquels des experts du désarmement reconnus sur le plan international, montent à bord et s'entretiennent avec les participants du Peace Boat. De nombreuses conférences et ateliers sont tenus chaque jour à l'intention de l'ensemble des participants. Près de 5 000 Japonais et participants d'autres pays du monde entier ont assisté aux programmes d'éducation en mer de Peace Boat entre juillet 2008 et juin 2010.

93. Peace Boat a commencé à travailler avec des Hibakushas en 2008. Depuis, l'organisation a organisé trois croisières mondiales pour un monde sans nucléaire auxquelles ont participé 120 Hibakushas.

94. En février 2009, un des membres du Comité exécutif de l'Organisation, a été officiellement nommé conseiller pour les ONG auprès des co-présidents de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaire. Grâce à l'organisation d'événements publics et au blog du Réseau des ONG de la Commission (<http://icnndngojapan.wordpress.com/>), Peace Boat éduque le grand public sur les procédures de la Commission et d'autres questions connexes, tout en plaidant en faveur de l'application des recommandations du rapport.

95. En mai 2008, Peace Boat a co-organisé une grande conférence sur l'article 9 de la Constitution japonaise³ pour supprimer la guerre au Japon, à laquelle plus de 30 000 personnes ont participé. En 2009, des événements de suivi ont été organisés

³ Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux. 2) Pour atteindre le but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'État ne sera pas reconnu.

en Amérique Latine, notamment la Conférence sur l'article 9 de la Constitution japonaise et l'article 12 de la Constitution costaricaine⁴ : des constitutions de paix pour un désarmement global, au Costa Rica en juillet et la Conférence internationale sur les constitutions de paix en faveur de la suppression du nucléaire et des bases militaires étrangères, en Équateur en novembre. Ces deux événements se sont concentrés sur la contribution de l'article 9 de la Constitution japonaise et des constitutions de paix latino-américaines, en particulier celles du Costa Rica et de l'Équateur et leur importance dans le domaine du désarmement.

L. Peace Foundation

96. La Peace Foundation a collaboré avec la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) dans le cadre d'une compétition mondiale appelant les étudiants à produire des écrits, des affiches et des vidéos sur la question du désarmement nucléaire. Les gagnants se sont réunis lors une conférence de 4 jours à Genève en juillet 2008 et ont ensuite participé à des activités de suivi pour les jeunes, notamment une seconde compétition mondiale et une vidéoconférence mondiale des jeunes de deux jours, en octobre 2009.

97. La Fondation collabore avec PNND et Aotearoa Lawyers for Peace dans le cadre de stages au cours desquels elle accueillera des jeunes d'autres pays dans son bureau de Wellington, et de jeunes néo-zélandais dans ses bureaux de Wellington, New York, Berlin, Bruxelles et Washington. Ces stages, en plus de leur valeur éducative, peuvent parfois déboucher sur des emplois.

98. À l'occasion du début de la Marche mondiale pour la paix et la non-violence, la Fondation a lancé les « Peace Heritage Walks » à Auckland et à Wellington. Ces marches, annoncées en ligne ou dans des brochures, relient des sculptures, des jardins, des arbres et des sites historiques dédiés à la paix. Elles ont lieu dans les centres-villes et sont adaptées aux écoliers, aux touristes et aux résidents.

M. Médecins pour la survie mondiale

99. Quatre organisations pour la paix canadiennes (Science for Peace, le groupe Pugwash canadien, Médecins pour la survie mondiale, et la Voix des femmes canadiennes pour la paix) ont co-parrainé un forum public intitulé « Zero Nuclear Weapons » (« Élimination des armes nucléaires ») les 13 et 14 novembre 2009 à la salle du conseil municipal de la mairie de Toronto. Les intervenants se sont adressés au public depuis le site et ont interagi par vidéoconférence depuis Hiroshima, Genève et Londres. L'événement a été enregistré dans sa totalité et placé sur un site Web sur lequel les allocutions de chaque intervenant peuvent être consultées : <http://www.zeronuclearweapons.com/>.

4 L'Armée en tant qu'institution permanente est abolie. Les forces nécessaires de police assureront la surveillance et la préservation de l'ordre public. Les forces militaires ne pourront être organisées que dans le cadre d'un accord continental ou pour la défense nationale. Dans les deux cas, elles seront toujours subordonnées au pouvoir civil : elles ne pourront ni délibérer ni manifester ni faire de déclarations individuellement ou collectivement.

N. Project Ploughshares

100. Entre juillet 2008 et juin 2010, Project Ploughshares Calgary a tenu 13 réunions éducatives couvrant une large gamme de questions relatives au désarmement, trois ateliers de weekends sur des thèmes pertinents. Il a en outre mis en place deux campagnes en faveur du désarmement nucléaire, supervisé plus de 50 groupes locaux dans la construction d'un mémorial pour la paix, mis en place un projet contre l'intimidation dans les écoles intitulé « Puppets for Peace », accueilli le lancement d'un livre, formé un réseau avec huit groupes auxquels appartiennent des membres exécutifs, et organisé deux projections de films, deux événements de commémoration de la journée internationale de la paix le 21 septembre ainsi qu'un forum des candidats consacré aux questions de désarmement.

O. Religions pour la paix

101. Religions pour la paix a produit deux guides de ressources sur les thèmes du désarmement pour permettre aux leaders religieux et aux communautés de mieux comprendre les enjeux et de prendre des actions concrètes. Le premier guide sur les armes à sous-munitions a été lancé au cours de la conférence intitulée « Faith Leaders Conference on Cluster Munitions » (« Conférence des leaders religieux européens relative aux armes à sous-munitions ») à Sarajevo en octobre 2008, dont plus de 500 exemplaires ont été distribués dans le monde entier. Le deuxième guide de ressources concerne les armes légères et de petit calibre en Afrique. Il identifie les moyens principaux par lesquels les communautés religieuses peuvent aider leurs communautés et leurs pays à aborder le problème et met en avant les initiatives existantes.

102. Religions pour la paix coordonne un programme de microfinancement pour soutenir des actions religieuses liées au désarmement. Cette initiative s'est traduite par des ateliers et des formations sur des thèmes liés aux armes à sous-munitions, aux mines et aux armes légères et de petit calibre dans huit pays. Elle a également permis la création ou la reproduction de ressources dans des langues et des dialectes locaux.

103. En novembre 2009, le Réseau mondial des jeunes de Religions pour la paix a inauguré une campagne d'un an sur le désarmement intitulée « Arms down ! » (« Bas les armes ! »). Cet événement, auquel ont participé plus de 120 jeunes leaders religieux, s'est déroulé au Costa Rica et a bénéficié du soutien de la Arias Foundation. L'inauguration a mis l'accent sur le renforcement des compétences et les opportunités d'apprentissage grâce à l'intervention d'experts. Depuis, la campagne a généré une variété de ressources éducatives comme des fiches d'information, des marque-pages et des vidéos liés aux questions du désarmement dans plusieurs langues.

P. Centre russe d'études politiques

104. Le Centre russe d'études politiques (Centre PIR) poursuit les activités de son Module en ligne d'éducation à distance « Chaîne d'éducation et de formation en matière de désarmement et de non-prolifération » (voir www.edu.pircenter.org). Ce site Web est le seul site Web en russe à fournir des informations complètes sur la

non-prolifération nucléaire aux étudiants, aux enseignants ainsi qu'aux autres personnes intéressées par la question. Le site Web du PIR est en russe et en anglais.

105. Tous les ans depuis 2001, le Centre PIR organisé son Camp d'été international sur la sécurité mondiale. Ce projet a pour vocation d'élargir la compréhension des questions de non-prolifération et de désarmement et de mettre à jour les connaissances dans ces domaines des jeunes diplomates, des représentants de gouvernements, de chercheurs, de formateurs, de professeurs et de journalistes. De 2008 à 2010, 69 participants du Camp d'été ont représenté les ministères des affaires étrangères d'Azerbaïdjan, d'Arménie, de Belarus, du Kazakhstan, de la République kirghize, de la Moldavie, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ukraine ainsi que d'autres entités gouvernementales de la Fédération de Russie et de l'Ouzbékistan.

Q. Saskatoon Peace Coalition

106. Depuis 2008, la Saskatoon Peace Coalition canadienne parraine Musicians for Peace (Musiciens pour la paix) pour commémorer la Journée internationale de la paix au cours de laquelle des musiciens locaux offrent des concerts pour promouvoir la paix dans le monde. En 2010, elle co-parraine Writers for Peace (Écrivains pour la paix), un événement au cours duquel des auteurs locaux donnent des lectures de leurs œuvres centrées autour de questions de paix. Pour de plus amples informations, voir www.saskatoonpeace.wordpress.com

R. Soka Gakkai International (SGI)

107. La People's Decade (Décennie populaire) est une initiative éducative populaire dont l'objectif est de constituer une opinion publique internationale contre les armes nucléaires et d'accroître le nombre de personnes qui soutiennent et cherchent à vivre une culture de la paix. Lancée en 2007 et coïncidant avec le 50^e anniversaire de la déclaration antinucléaire de Josei Toda⁵, la People's Decade a été mise en œuvre et soutenue par la communauté de SGI dans le monde entier et a collaboré avec d'autres mouvements antinucléaires comme la Campagne internationale pour l'abolition de l'arme nucléaire (ICAN). À ce jour, de nombreux projets d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ont été mis en place. Leur description détaillée est disponible à www.peoplesdecade.org

S. Toronto Hiroshima Day Coalition

108. La Toronto Hiroshima Day Coalition a tenu sa commémoration annuelle des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki devant le Jardin de la paix de l'hôtel de ville de Toronto en août 2008 et août 2009, en soulignant que de telles armes ne doivent jamais plus être utilisées. Une autre commémoration du bombardement atomique de Nagasaki a été tenue au Centre culturel japonais-canadien de Toronto le 9 août 2009. Les commémorations, qui ont lieu depuis 35 ans, comprenaient la lecture des proclamations des maires d'Hiroshima et de Toronto, d'éminents conférenciers invités, des représentations d'artistes invités, des

⁵ Josei Toda fut le deuxième Président de l'Association.

stands pour les enfants, une cérémonie des lanternes, des projections de films et des expositions de photographies et de peintures. Pour de plus amples informations, voir www.hiroshimadaycoalition.ca

T. Women's International League for Peace and Freedom

109. La Women's International League for Peace and Freedom (WILPF), par le biais de son projet intitulé « Reaching Critical Will », a publié un certain nombre de ressources, de guides et de fiches d'information en ligne et sur papier. Elle a rassemblé la documentation primaire de réunions intergouvernementales consacrées au désarmement nucléaire sur son site, www.reachingcriticalwill.org; et a contribué à faciliter des conférences sur le désarmement pour les jeunes aux États-Unis.

110. La section suédoise de WILPF a produit des publications en ligne et sur papier sur le thème du genre, des armes nucléaires, des armes à sous-munitions et traduit des supports didactiques sur l'éducation en matière de désarmement sur son site, www.ikff.se. La section norvégienne de WILPF a publié des ressources en ligne et sur papier sur les armes à uranium, l'énergie nucléaire et les armes nucléaires, et a traduit des supports sur l'éducation en matière de désarmement en norvégien et en allemand sur ses sites Web, www.ikff.no et www.wloe.org. La section norvégienne a également organisé un séminaire lors d'un congrès étudiant sur les moyens de sensibilisation au danger des armes nucléaires.

VII. Conclusions

111. Le présent rapport est le quatrième rapport sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération depuis l'adoption de l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Par rapport aux années précédentes, la société civile a réagi massivement à l'application des 34 recommandations de l'étude des Nations Unies. Cette réponse, qui témoigne de l'intérêt renouvelé pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, est très encourageante dans la mesure où les Nations Unies souhaitent que l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération fasse partie intégrante des programmes d'études des prochaines générations.

112. Afin de maintenir cet élan, toutes les parties prenantes doivent s'efforcer de poursuivre leurs efforts. Certains des efforts passés et présents les plus efficaces sont basés sur des partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, régionales et non gouvernementales. Les Nations Unies continueront à chercher des occasions de promouvoir et de participer à ce travail collaboratif.